

La cigogne noire dans l'Allier en 2024

Les observations

Nous notons quelques 155 contacts pour plus de 220 cigognes noires observées entre le 16 février et le 13 octobre 2024, dans le département et quelques communes limitrophes : des chiffres légèrement supérieurs à ceux de l'année passée.

L'hivernage

Cet hiver, nous n'avons pas eu connaissance de la présence de cigognes noires stationnant dans la région.

Les sites fréquentés

Une dizaine de sites ont été fréquentés par au moins un adulte entre mars et juillet et/ou par des jeunes en été. Des couples constitués ont été vus à plusieurs reprises sur au moins six d'entre eux.

Les nids

Cette année encore, malgré les efforts déployés, il a été difficile de trouver les nids occupés. Nous avons toutefois réussi à en découvrir un avec une cigogne baguée.

Un seul couple a utilisé le nid connu. C'est d'ailleurs le nid le plus utilisé avec, au moins, 6 reproductions consécutives et, sans doute beaucoup plus, tant le nombre de couches de mousse était important lors de la découverte.

Aucun des sept autres nids suivis n'a abrité la moindre couvée, même si l'un d'eux a été visité par une cigogne noire.

Les mesures de protection

Dans les forêts publiques, nous avons transmis à l'ONF la localisation précise des nids connus pour la mise en œuvre des mesures de protection et le suivi commun des couvées.

Dans les bois privés, les mesures mises en place en lien avec la DREAL, l'OFB, d'importants exploitants forestiers et plusieurs propriétaires ont été renouvelées et étendues. La prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité progresse chez ces acteurs de terrain et, avec leur accord, de nouveaux secteurs seront prospectés à cette fin.

Les couvées

Site n°4 : Le nid utilisé en 2022 et 2023 a été visité, mais abandonné. Le 22 juillet, nous découvrons un nouveau nid à quelques kilomètres. Au moins 2 jeunes décollent à notre arrivée. Dans la prairie voisine, au pied d'un arbre sec, nous recueillons FOCT, un des adultes blessé et épuisé.



FOCT, prise en charge au secteur oiseau au Pal.

Grace aux soins prodigués par l'équipe du Pal, il semble en mesure de se remettre du coup reçu à la tête, probablement un grêlon lors de la tempête dans la nuit du 20 au 21 juillet. Le Centre de Soins de Clermont-Ferrand décide donc de le rapatrier pour poursuivre sa convalescence. Les bénévoles présents ne pourront, hélas, que constater sa mort au retour du weekend suivant.

Au cours des huit années écoulées, de sa naissance à ses derniers jours, cet oiseau exceptionnel nous a fait vivre des moments inoubliables. Nous espérons que, parmi les huit cigogneaux qu'il a élevés sous nos yeux, quelques-uns réussiront à assurer sa descendance.

Site n°7 : L'unique nid connu est de nouveau utilisé cette saison. Les parents ne sont pas bagués. Ils élèvent une nouvelle couvée de 3 jeunes, bagués le 8 juin. Ils sont âgés d'au moins six semaines, ce qui indique que, comme les années précédentes, la couvaison a commencé dans la première quinzaine de mars.

Les menaces

L'implantation de parcs éoliens à proximité de certains sites de nidification, de gagnage, de halte ou de migration présente des risques importants pour l'avifaune. Nous saluons la décision prise par Madame le Préfet de l'Allier de refuser un de ces projets. Ce refus est motivé, entre autres arguments, par la présence à proximité d'un couple nicheur de cigognes noires. La représentante de l'Etat rappelle ainsi que la stricte protection des oiseaux et des milieux qu'ils fréquentent demeure une priorité.

Pour le Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier

Jean-Jacques Limoges (01/11/2024)